

ABDELAFID MOKHTARI

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

1ER TOUR - 15 MARS

TOUJOURS
ENSEMBLE
POUR MÉRU



Maire adjointe sortante



Line COURVILLE (43 ans)

Sage-femme territoriale

Maire adjoint sortante



Philippe KIESSAMESSO (73 ans)

Retraité ancien Directeur à la CCI Paris Île-de-France

Maire adjointe sortante



Aldjia DAHMOUN (70 ans)

Retraitee de l'Education Nationale

Maire adjointe sortante



Hugues de LÉON (72 ans)

Réalisateur

Conseillère sortante



Françoise ETIENNE (76 ans)

Retraitee de l'Education Nationale

Maire adjoint sortante



Georges CHAMPENOIS (71 ans)

Retraite de l'Education Nationale

Maire adjoint sortante



Abdelafid MOKHTARI (49 ans)

Professeur de mathématiques

Conseillère sortante



Estelle LAPIERRE (45 ans)

Infirmière - Technicienne de l'information médicale

Maire adjoint sortante



Sylvain TAMBURRO (54 ans)

Ingénieur Informatique

Conseillère sortante



Virginie PIERREL (49 ans)

Responsable Administrative et Financière



Philippe VIGNERON (68 ans)

Retraité ancien Directeur du BTP

Conseillère sortante



Lydie FALIEX (47 ans)

Commerciale Terrain

Conseiller sortant



Wall ABOLFATH-IDRISSI (25 ans)

Juriste marchés publics



Delphine DERHÉ SPOOR (44 ans)

Cheffe d'entreprise

Conseiller sortant



Mauriac KABOULOU LIKIBI (48 ans)

Directeur technique et sécurité



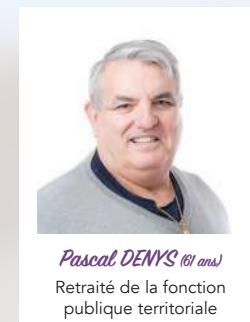
CONSEILLER SORTANT



CONSEILLER SORTANT



TOUJOURS ENSEMBLE POUR MÉRU



CONSEILLER SORTANT



MÉRU DEMAIN



Les Conseillers municipaux ont pour mission de mettre en œuvre un projet cohérent, résolument tourné vers **l'intérêt général**. Porteurs d'avenir, ils doivent répondre à des défis financiers, environnementaux et sociétaux majeurs.

Dans cet esprit, chaque action de notre liste s'inscrit dans la continuité de l'histoire de Méru, en lien étroit avec son territoire et dans le sillage des engagements de la précédente mandature.

Les thématiques que nous vous présentons dessinent **un cap clair** pour Méru et ses habitants.

Attachés à la proximité, la solidarité et la sécurité, nous voulons agir en faveur de la santé et du sport, du dynamisme social et économique, de l'éducation de nos enfants, des liens intergénérationnels, d'un habitat digne, de la culture et veiller à un cadre agréable et sécurisé.

Le Pôle d'Initiatives Locales, le Centre culturel et l'Espace Socio-Culturel Arsène Bulard témoignent déjà de cette dynamique au service de tous.

C'est cette même volonté qui inspire les projets que nous vous proposons dans ce programme.

Notre ambition n'est pas l'autosatisfaction, **mais la fierté du travail bien fait.**

Nous avançons ensemble, avec exigence.

C'est cette énergie collective qui fait notre force !

Notre volonté : que chacun puisse s'épanouir pleinement à Méru !

L'avenir ne peut s'écrire que collectivement dans le respect de notre environnement et des individus par l'engagement de chacun, pour tous.

A vos côtés, avec toute mon énergie et mon dévouement.

Abdelafid MOKHTARI

UNE VILLE EN SÉCURITÉ

1. La Sécurité au quotidien

« Les gens tranquilles ont droit à la tranquillité »

Assurer la sécurité au quotidien est à la fois **une obligation morale et politique**. Les Méruviens ont droit à la tranquillité, et nous considérons cette mission comme **prioritaire**.

La sécurité à Méru repose sur une articulation étroite entre **l'État** à travers la **Gendarmerie**, et la **Commune** via la **Police municipale**. Alors que les moyens alloués à la Gendarmerie diminuent, notre vigilance s'intensifie.

Nous avons **renforcé la Police municipale**, dans ses effectifs et dans ses équipements, afin qu'elle puisse affirmer sa présence de proximité, prévenir les tensions et intervenir rapidement en cas de nécessité.

Nos actions portent leurs fruits : **la délinquance baisse à Méru**.

« **F.Trinh (Procureur de la République) fait, lors de ses réquisitions un bref rappel de l'année écoulée. Les faits de violence sont en légère augmentation dans le département, sauf à Méru où c'est en baisse** » (Article du 14 février 2025.

Extrait du journal : L'observateur de Beauvais.)

Ce résultat est le produit d'une stratégie globale fondée sur la **prévention**, la **présence sur le terrain** et la **coordination avec les acteurs institutionnels**.

Prévenir plutôt que guérir, c'est construire la paix.

Les dispositifs de proximité comme la **brigade cynophile** et les **Agents de Surveillance de la Voie Publique** (ASVP) renforcent le lien avec les habitants.

Nous veillerons à maintenir les conditions nécessaires pour conserver nos policiers municipaux dans un contexte de rareté et de concurrence entre les collectivités, le nombre de postes ouverts sur le territoire national étant bien supérieur au nombre de candidats.



Nous nous engageons à :

1. Garantir les effectifs et renforcer la présence de la Police municipale

Présence accrue autour des écoles, dans les zones sensibles et au cœur des quartiers.

2. Multiplier les espaces de dialogue et de proximité

Café-citoyen, Rencontres citoyennes, présence régulière de la PM sur le marché : maintenir la confiance par l'échange direct.

3. Doter la Police municipale des équipements les plus modernes.

Matériel adapté, technologies performantes, brigade cynophile opérationnelle.

4. Agir de manière coordonnée et efficace avec la Gendarmerie, la Justice et les partenaires de prévention

Mutualiser les informations, renforcer les interventions et garantir une réponse rapide.

5. Développer une vidéoprotection moderne et intelligente.

Lutter contre les incivilités et les dépôts sauvages avec vidéo verbalisation.

Sécuriser les entrées de ville en s'appuyant sur des caméras dernière génération.

5. Introduire la télégestion de l'éclairage public pour conserver un éclairage nocturne tout en baissant la consommation d'électricité.



2. La Sécurité routière et des piétons

« Une ville soucieuse d'une mobilité sécurisée »

La sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes est une priorité.

La configuration urbaine héritée du passé avec des rues étroites et des trottoirs parfois inexistant, impose une attention particulière à l'aménagement de nos rues.

Nous avons engagé des travaux de voirie dans chaque quartier pour :

- **Sécuriser les déplacements au quotidien**, en protégeant les usagers les plus vulnérables,
- **Valoriser l'espace public**, avec des zones de rencontre en rendant nos rues plus fonctionnelles et accessibles pour tous.



Nous nous engageons à :

1. **Poursuivre** les aménagements de voirie pour améliorer la sécurité et la qualité de l'air dans tous les quartiers.
2. **Développer** les infrastructures adaptées aux **mobilités douces intra-urbaine** : zones 30, zones de rencontres, pistes cyclables, stationnements sécurisés.
3. **Renforcer** les **actions de prévention** dans les écoles et collèges : ateliers ludiques sur les dangers de la vitesse, de la consommation de substances ou de l'usage du téléphone au volant.
4. **Poursuivre** l'organisation des parcours pédagogiques avec la Police municipale : **permis « piéton » et « vélo »**.
5. **Créer un « permis trottinette »**, pour sensibiliser les utilisateurs aux bons comportements.
6. **Promouvoir** l'usage sécurisé du vélo et de la trottinette par la distribution de « **kits de visibilité** ».
7. Obtenir le label « **Ville prudente** » pour notre implication dans la lutte contre l'insécurité routière.
8. Renforcer la visibilité **des passages piétons situés sur la Départementale 927** par des systèmes réfléchissants et par la signalétique.

Se déplacer à Méru doit rester fluide et sécurisé.

3. Démocratie locale

« Vos idées, notre cap »

À Méru, nous croyons qu'une démocratie vivante ne se limite pas aux élections.

Nous avons fait le choix d'une gouvernance ouverte, transparente et participative.

L'intérêt général se construit ensemble.

Le **Comité de participation citoyenne** a été installé en 2021 et renouvelé en 2024. C'est un groupe d'habitants qui fait remonter les besoins, propose des idées et participe aux projets de la ville.

Les Promenades de quartier, les **stands des élus** et les nombreuses **réunions publiques** sont des temps de proximité réguliers pour écouter, échanger et agir vite sur les préoccupations locales.

Nous avons instauré une **démocratie connectée** : grâce à l'application « **Ma Mairie En Poche** », vous pouvez signaler un problème, proposer une idée ou suivre l'actualité locale en quelques clics. Désormais les **Conseils municipaux sont diffusés** sur Youtube.

Notre volonté est claire : **“décider avec vous”**.

Chaque rencontre individuelle ou collective **alimente notre action** et oriente nos choix.

C'est en partant du réel, du quotidien, que nous construisons le **Méru de demain**.

À Méru, vos idées comptent. Nous continuerons à les faire grandir, ensemble.



Nous nous engageons à :

1. Maintenir des temps d'échanges réguliers **entre les habitants et les élus** : réunions publiques, promenades de terrain, stands des élus...
2. Renforcer **l'expression des habitants** dans chaque quartier : « pratiquer la **Démocratie participative** ».
3. Publier un **compte rendu de chaque réunion publique** dans un délai de trois mois, accessible à tous sur le site de la Ville.
4. Renouveler et étendre **l'appel à projets participatifs**, pour permettre aux citoyens et associations de proposer des actions concrètes autour de la sécurité, de la propreté, de la mobilité ou de la vie de quartier.

*La démocratie à Méru n'est pas seulement une façon de gouverner,
c'est un art de vivre ensemble.*

UNE VILLE EN BONNE SANTÉ

À Méru, la santé est une priorité, pas une option.

Face à la **pénurie nationale de médecins**, notre Ville agit concrètement.

Après le **sauvetage de l'EHPAD Quiétude** par la municipalité, la construction du **Pôle Hospitalier** attirera des professionnels médicaux et paramédicaux.

Installé sur l'**ancien site de l'hôpital Albert Degrémont**, un véritable **écosystème de santé** va prendre vie :

- Un nouvel EHPAD Quiétude, moderne et accueillant,
- Un hôpital de jour en psychiatrie pour une prise en charge de proximité,
- Une maison médicale avec des consultations spécialisées.

Cette structure permettra d'intensifier l'**accueil de nouveaux praticiens**.

Nous redonnons à Méru son attractivité en matière de soins.

La municipalité a depuis 2019 instauré une **bourse pour les étudiants en médecine en fin de cycle**. Grâce à elle, nous avons signé une convention en 2023 avec une jeune médecin.

Depuis le mois de décembre 2025, **un nouveau médecin généraliste s'est installé à Méru**.

La ville collabore désormais avec la **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé des Sablons** (CPTS), instance qui regroupe tous les professionnels de santé du territoire. La commune a franchi un premier pas significatif **en accueillant en Mairie l'antenne administrative de la CPTS**. Celle-ci a pour vocation de rechercher toutes les solutions pour **faciliter le parcours de soins** dans un contexte de pénurie.



Nous nous engageons à :

1. Poursuivre les actions nécessaires à l'**implantation de médecins**, notamment grâce à la **bourse d'études et au tutorat (médecins juniors)**.
2. Mettre en œuvre **une aide à l'installation pour les praticiens**.
3. Développer la **télémédecine ou téléconsultation médicale**.
4. Créer des canaux de **communication** spécifiques aux professionnels de santé pour promouvoir **l'attractivité de Méru**.
5. S'inscrire pleinement comme **partenaire de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé des Sablons (CPTS)**

À Méru, nous agissons pour une ville inclusive et accessible à tous.

Nos bâtiments : la mairie, la médiathèque, les crèches et plusieurs équipements municipaux sont aujourd’hui adaptés aux **personnes à mobilité réduite**.

Nos nouvelles voiries et nos trottoirs rénovés deviennent conformes aux normes pour les **personnes à mobilité réduite (PMR)**. Nous créons chaque année de nouvelles places de stationnement réservées aux personnes en **situation de handicap**.

Une plateforme d’entraide locale (**J'aide Ici Méru**) permet aux personnes en **situation de handicap d'être accompagnées dans leurs déplacements, démarches et aides dans la vie quotidienne**.

Demain, nous irons encore plus loin pour bâtir une ville plus inclusive où chacun trouvera sa place.

Nous nous engageons à :

1. Poursuivre la mise aux normes de l'espace public, avec des trottoirs et des passages piétons **adaptés** et sécurisés.
2. Créer une « **commission** » qui veille sur l'**accessibilité** du bâti, de la voirie et des espaces publics.
3. Organiser **des temps d'échanges** avec les personnes concernées pour écouter leurs besoins et adapter nos actions en conséquence.
4. Favoriser l'accès au sport, à la culture et à l'emploi pour toutes les personnes en situation de handicap, avec des **événements inclusifs** et des **partenariats locaux renforcés** (CCAS).

A Méru, on soigne, on protège et on construit ensemble.

UNE VILLE HEUREUSE ET SOLIDAIRE POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

1. Mission de services publics : « Dialoguons ensemble dans l'intérêt de tous »

À Méru, nous sommes convaincus qu'un **service public efficace, accessible et humain** est le socle du **lien entre la commune et ses habitants**. Notre équipe s'est engagée à **moderniser les outils** tout en renforçant **l'accompagnement humain**. Nous avons réhabilité une friche industrielle pour reloger les **services techniques communaux** en 2021.

Pour rester informé, signaler un problème et effectuer des démarches en quelques clics nous avons lancé **l'application Ville de Méru (Ma Mairie En Poche : MMEP)**. Nous avons proposé un **nouveau site Internet de la Ville**, plus clair et plus fonctionnel.

L'installation de **bornes interactives** a permis de renforcer l'accès à l'information dans **l'espace public**.

Une attention est portée aux lieux de vie :

Réfection de la **salle des mariages**, un lieu symbolique : c'est un début de rénovation à **poursuivre avec soin** pour mieux accueillir les moments importants de la vie des Méruviens.

Un service public qui évolue, mais reste à l'écoute

Moderniser, oui, mais toujours dans **l'intérêt de tous**. Nous avons renforcé l'accompagnement des usagers, notamment les plus éloignés du numérique, pour que personne ne soit laissé de côté.

Dialoguer, innover, servir : nous avons réinventé le service public local, et nous continuerons à le faire, ensemble.

Nous nous engageons à :

1. Mobiliser les **moyens d'information et de communication** modernes les plus adaptés à la population.
2. **Créer un guichet unique numérique** local en s'appuyant sur France-Connect et un portail municipal, afin de centraliser les demandes d'état civil et d'urbanisme afin de réduire les déplacements.
3. Engager des « **démarches qualité** » pour agir sur **l'amélioration du service rendu**.

2. Au service des enfants et leurs parents (Enfance Petite enfance)

Grandir à Méru : une priorité, un engagement tenu.

À Méru, **chaque parcours étant unique**, nous avons placé l'enfance et la parentalité au cœur de notre action municipale.

De la naissance à l'école : des solutions concrètes pour les familles.



Nous avons apporté **une réponse à chaque besoin de garde : crèche + halte-garderie.**

Nous avons facilité les démarches des parents avec le Portail Famille qui permet de s'inscrire aux **activités périscolaires/extrascolaires**, gérer le planning familial, payer des factures et communiquer directement avec la Direction des Affaires Scolaires et de l'Animation (DASA).

Nous avons adapté les **tarifs cantine aux ressources du foyer pour plus d'équité** tout en ajoutant une part dans le calcul du tarif pour les **familles monoparentales**.

Accompagner tous les enfants et soutenir tous les parents

Les enfants participent activement à la conception des animations, encadrés par une équipe dédiée à la **Maison de l'enfant**.

La **médiathèque et le centre culturel**, proposent de nombreuses **animations petite enfance**, la «Quinzaine de la petite enfance», lectures, moments collectifs, spectacles jeune public.

La Ville finance le **Projet de Réussite Éducative** (CCAS) pour renforcer le lien parental en cas de difficultés sociales ou scolaires et soutenir les familles d'enfants en situation de handicap, faciliter l'accès aux soins et développer l'accès à la culture.

La ville participe au financement du **Réseau d'Éducation Prioritaire** (REP) en allouant une subvention de 12 000€ par an.

Nous nous engageons à :

1. **Formaliser un projet éducatif** annuel intégrant de nouvelles activités périscolaires, pour favoriser l'acquisition de compétences.
2. **Maintenir le Programme de Réussite Éducative.**
3. **Soutenir le Réseau d'Éducation Prioritaire.**
4. **Mettre à jour le Portail Famille** : ajouter des notifications et un fil d'actualités.
5. Proposer un **tarif de restauration scolaire « dégressif » dès le deuxième enfant inscrit.**
6. **Ouvrir les 2 crèches multi-accueil** en centre-ville (rue Gambetta) et rue de Borken à proximité de la gare (à côté de l'école Jean Moulin) répondant ainsi aux besoins des familles pour la garde de leurs enfants.



Une « scolarité épanouissante », dans les meilleures conditions

Nous avons investi pour que chaque élève méruvien puisse **apprendre, progresser et s'épanouir** :

- Des écoles **équipées en informatique**, avec une salle dédiée dans chaque établissement.
- Des repas sains, équilibrés, pensés avec les enfants et les parents dans le cadre des **commissions menus**.
- Des temps d'études renforcées avec les **Accueil Périscolaire du Développement Individuel et Collectif (APéDIC)** (**Rappel : APéDIC + garderie par soirée à un coût inférieur à 2€**).
- Une ouverture à la culture avec un **spectacle programmé** par la ville pour les scolaires, l'accès au cinéma et à la médiathèque.
- Un suivi des bâtiments avec des **programmes de travaux réguliers**. Les bases sont posées pour régler la problématique du **groupe scolaire Pasteur** de type Pailleron.

L'inclusion comme valeur fondatrice

À Méru, aucun enfant ne doit être laissé de côté, nous avons formé des adultes (Atsem, animateurs), investi dans des équipements adaptés. La mise en place d'un **protocole d'accueil individualisé (PAI) « inclusif »** a permis à des enfants en situation de handicap de profiter pleinement **des activités périscolaires** de façon bienveillante.

Nous nous engageons à :

1. Renforcer l'offre d'**aide aux devoirs** dans le cadre des **APéDIC**.
2. Créer un **Mentorat** entre collégiens/lycéens et élèves primaires pour aider dans les devoirs.
3. **Structurer des ateliers "Devoirs & Médiation"** dès l'école primaire : amplification de ceux proposés dans les espaces jeunesse, avec l'appui de bénévoles ou étudiants.
4. Développer des activités périscolaires « **adaptées** » destinées aux enfants bénéficiant d'un PAI Inclusif.
5. Favoriser **l'éveil des enfants** en travaillant « **hors les murs** ».
6. Mettre à niveau les **équipements informatiques/numériques** dans chaque école.
7. Mettre en place le « **Conseil municipal des enfants** ».

Grandir à Méru, c'est grandir entouré, encouragé et respecté.

Nous avons tenu nos engagements.

Et nous sommes prêts à aller encore plus loin.

3 . Au service des jeunes et des adultes (Emploi, Vie, Insertion)

Jeunesse à Méru : une génération soutenue, un avenir partagé.

De l'entrée au collège jusqu'à la vie active, **les besoins des jeunes évoluent fortement**.

Nous avons :

- Organisé des **activités culturelles variées** : visites de musées, spectacles, ateliers créatifs et culinaires, séjours « **colos apprenantes** » favorisant l'échange, la curiosité et l'autonomie.
- Encouragé la **pratique sportive** à travers des **séjours** et des activités en **bases de loisirs** pour créer des moments de cohésion et de dépassement de soi.
- Soutenu les « **actions jeunesse** » comme la comédie musicale “Balade à Méru” ou la participation aux commémorations pour valoriser le talent, la mémoire et l'esprit collectif.
- Crée un « **chantier jeune** » qui leur a permis de se mobiliser **pour le bien commun** et devenir des acteurs de leur ville.



Les écouter, c'est leur donner une place

Ils ont des idées, des besoins, des rêves... Nous avons :

- **Créé un nouvel Espace Jeunesse en centre-ville rue Voltaire**, complémentaire à la **Maison des Jeunes**, pour leur offrir un lieu d'accueil, d'échanges, d'activités sportives, culturelles, des séjours ainsi que de l'aide aux devoirs.
- **Offert l'opportunité aux jeunes d'être des acteurs solidaires** en participant à la collecte nationale de la banque alimentaire, à la course pour la vie et au Téléthon.

Nous nous engageons à :

1. Développer une **offre jeunesse pour les 18-25 ans**, en proposant des animations.
2. Créer l'application « **Méru Jeunes +** » (**11-25 ans**) : un outil pratique pour retrouver facilement toutes les activités, structures, aides et dispositifs jeunesse.
3. Créer une « **Fête des Jeunes** » (**16-25 ans**), co-construite avec eux et les acteurs du territoire, proposant une programmation mêlant musique, sport, culture, stands et prévention.
4. Créer le « **Passeport Jeunes** » pour permettre aux **11-25 ans** de s'épanouir à travers des **stages** en partenariat avec les clubs sportifs et associations culturelles.

Les accompagner, c'est leur donner les clés de l'autonomie

Nous avons mis en œuvre des dispositifs concrets :

- **Le Permis citoyen**, qui aide au financement du permis de conduire en échange d'un engagement citoyen : **un tremplin vers l'emploi et la mobilité**.
- Des actions coordonnées avec la **Mission Locale, la Garantie Jeunes, la Maison de la Solidarité et les établissements scolaires** pour accompagner chaque parcours, même les plus fragiles.
- **Le carrefour des métiers** pour mettre les jeunes en relation avec les entreprises et les formations locales.

Nous avons soutenu et valorisé les initiatives portées par les jeunes eux-mêmes :

- Le « **festival de la culture japonaise** », les « **jeunes font leur show** », les **événements sportifs**, organisés **par et pour les jeunes**.
- Le lancement en 2024 des **Trophées de la Jeunesse**, qui mettent en lumière leurs réussites et leur implication dans la vie locale.

Nous nous engageons à :

1. Encourager **les jeunes mérioviens (18-25 ans) à s'engager dans la vie locale** en leur offrant un coup de pouce grâce au programme « **Initiatives Jeunes** ».
2. Développer des **partenariats avec les entreprises** pour offrir davantage de **stages, de jobs d'été et de contrats d'apprentissage**.
3. Inciter la jeunesse de Méru à prendre part à l'organisation du « **carrefour de découverte des métiers** ».
4. Faire évoluer le « **Pass Permis Citoyen** » en finançant l'examen du **code de la route** pour les **16-25 ans**.
5. Développer les « **Trophées de la Jeunesse** » (**11-25 ans**).
6. Organiser les « **rencontres sportives inter-quartiers, inter-établissements** ».
7. Promouvoir « **la santé et le bien-être des jeunes** », à travers la prévention, le sport, la santé mentale, les addictions, la sexualité et l'accès aux soins.
8. Garder un lien privilégié avec les représentants des **Conseils de vie** au sein des collèges et lycées.

Notre politique jeunesse : aider chaque jeune Mériuvien à devenir un adulte libre, responsable et engagé.

4 . Au service des seniors « Prenons soin de nos aînés »

Nos aînés, notre fierté : Méru agit pour le lien intergénérationnel



Bien vieillir à Méru, c'est avant tout vivre entouré, écouté et respecté.

Nous avons multiplié les initiatives pour **rompre l'isolement**, favoriser les rencontres et encourager la solidarité intergénérationnelle.

Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** est au centre de notre action sociale. Il soutient les Méruviens les plus fragiles : personnes isolées, à mobilité réduite, familles en difficulté, seniors... et propose des activités sportives, culturelles et de loisirs.

Chaque 1^{er} lundi du mois, le CCAS propose **un rendez-vous culturel** : « le Ciné goûter », une projection cinéma à 2 € avec un film choisi par les spectateurs. C'est un moment convivial et très attendu.

Chaque fin d'année il offre **un spectacle avec repas festif : le Gala de Noël** (600 participants) ou **un colis garni** (1200 colis).

Le CCAS a lancé **la plateforme "J'aide Ici Méru"** : une belle chaîne de solidarité pour accompagner les seniors dans les petites tâches du quotidien, les promenades...

Il propose un service de **restauration ouvert à tous** le midi au sein de la résidence **Beauséjour**.

Nous nous engageons à :

1. Organiser un « **Salon sur la prévention de la perte d'autonomie** » (santé, logement, mobilité, droits).
2. Créer un « **Espace Senior** » chaleureux pour rester bienveillant, à l'écoute et solidaire auprès de nos aînés.
3. Poursuivre et renforcer les **actions intergénérationnelles** : ateliers partagés, échanges entre écoles et maisons de retraite.
4. Mettre en place des **ateliers numériques** pour aider les seniors à utiliser Internet, les smartphones, les applications de santé ou de communication (visioconférence avec la famille, démarches en ligne, etc.)
5. Développer un **jardin partagé intergénérationnel**.
6. Installer un **îlot de fraîcheur** dans la résidence Beauséjour.

*Avec vous, nous continuerons à faire de la solidarité une force,
et du bien-vieillir une réalité.*

5. Toujours solidaires : Pas de logique d'assistanat mais d'accompagnement, d'insertion et d'autonomie.

Valoriser chacun, croire en ses capacités

Retrouver une activité, un projet, c'est retrouver sa dignité.

Nous avons mis en place des actions qui soutiennent l'insertion pour un retour à l'autonomie :

- Adhésion à une **mutuelle communale** pour faciliter l'accès à la santé avec une couverture à tarif solidaire.
- **Aide au permis de conduire** pour lever les freins à l'embauche.
- Consolidation d'un **pôle de solidarité** autour de l'**épicerie sociale**, véritable lieu d'accueil et d'écoute.
- Formation des familles à la gestion de **leur budget**.



La **Maison Départementale de la Solidarité** (MDS) nouvellement construite renforce ces actions auprès des plus démunis pour répondre à leurs besoins psychosociaux, de logement et santé. La **Maison de l'Emploi et de la Formation** (MEF) accompagne vers l'emploi, la formation et la réinsertion.

Nous nous engageons à :

1. Continuer de booster, les « **actions de solidarité** » en s'appuyant sur l'implication citoyenne, et mobiliser encore plus de bénévoles grâce à la plate-forme « **J'aide Ici Méru** »
2. Continuer de **subventionner le CCAS et l'épicerie Sociale** pour aider les personnes les plus vulnérables.
3. Soutenir matériellement et financièrement **les associations humanitaires** qui œuvrent pour la paix, luttent contre l'isolement et viennent en aide aux plus démunis.
4. **Responsabiliser les bénéficiaires** par une participation à une action citoyenne sous forme d'échange de service.
5. Reconduire l'adhésion à une **mutuelle communale**.
6. Poursuivre la **lutte contre l'illettrisme**, afin de favoriser l'insertion professionnelle et donner à chacun les moyens de réussir sur le territoire.

Être élu, c'est savoir être là, en temps de crise comme au quotidien.

6. Habitat : « Pour que chacun vive dans un logement décent ! »

Habitat à Méru : pour un logement conforme à la réglementation.

Se loger décentement est un droit fondamental, notre équipe municipale a agi avec détermination pour améliorer les conditions d'habitat des Méruviens.

L'habitat est une compétence intercommunale mais **nous assumons pleinement notre responsabilité locale** : écouter, accompagner, proposer des solutions concrètes pour un logement digne, économique et respectueux de l'environnement.

Nous nous engageons à :

1. Accompagner les locataires et les demandeurs de logements sociaux.
2. Favoriser le **parcours résidentiel** notamment au travers de **l'accession sociale à la propriété pour favoriser l'ancre des familles sur le territoire**.
3. Négocier des **quotas de Logement Locatif Intermédiaire (LLI)** pour les **jeunes actifs** qui ne peuvent pas prétendre à un logement social.

Nous avons créé un nouveau service : le service HABITAT.



Il oriente les locataires et propriétaires sur leurs **droits et devoirs**, en matière de bail, insalubrité, isolation, etc.

Il accompagne les **projets de logements** et conseille les **copropriétés**.

Il suit les **programmes urbains** structurants :

- la **rénovation urbaine** du **quartier Saint-Exupéry** : un projet ambitieux pour transformer durablement le cadre de vie des habitants de ce quartier.
- la **poursuite de l'OPAH-RU** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain) **dans le centre-ville** : soutien à la rénovation des logements anciens et accompagnement des propriétaires.
- la lutte déterminée **contre les marchands de sommeil** : création d'un « **permis de louer** » pour un logement décent et le respect de la dignité humaine.

Nous nous engageons à :

1. Poursuivre l'action menée sur les deux grandes tours rue des Acacias qui vise au relogement rapide des familles concernées.
2. Poursuivre dans une démarche incitative le suivi du projet de réhabilitation du patrimoine de la Mare aux loups.

Un engagement durable pour le cadre de vie

Le **développement urbain devra tendre vers plus de maîtrise** pour protéger et préserver nos espaces naturels, agricoles et boisés.

Nos bâtiments publics doivent être plus économies et plus responsables. Pour améliorer leur performance nous devons réduire leur consommation.

La **Maîtrise de l'artificialisation des sols** dans le respect de l'objectif ZAN (zéro artificialisation nette à l'horizon 2050) est une obligation légale à laquelle on ne peut se soustraire, nous devons donc l'appliquer sur notre commune.

Le logement devient un défi économique structurant pour l'avenir de Méru.

Nous nous engageons à :

1. Respecter l'objectif **Zéro Artificialisation Nette** (ZAN) à l'horizon 2050.
2. Organiser des **concours de façades rénovées** ou de **maisons fleuries**.
3. Aider les **copropriétés et particuliers à désimperméabiliser leurs extérieurs** (avec aides ou exonérations fiscales locales).
4. Poursuivre **l'Opération Façades** pour valoriser le patrimoine local et améliorer le cadre de vie.

*Nos priorités : se loger dignement, vivre dans un cadre agréable,
être accompagné dans ses projets*



DYNAMIQUE COMMERCIALE

Soutenir le commerce local, c'est bâtir une ville vivante et solidaire.

Face à l'évolution des modes de consommation (achats en ligne, click & collect, livraison, drive...), Méru doit relever un défi essentiel : réinventer l'accès à ses artisans et commerçants dans tous les quartiers.

Un centre-ville attractif et rénové, un stationnement gratuit : les bases sont posées.

Cette nouvelle **dynamique** doit nous pousser à **réinventer la vie de nos commerces** de proximité. Chaque installation doit être facilitée.

Il est parfois **impératif de racheter des cellules commerciales en centre ville** pour maîtriser les baux commerciaux et ainsi sélectionner les projets. **La ville a déjà acheté trois cellules autour de la mairie.**

Le **manager de centre-ville** de Méru joue ce rôle central de conseil, d'accompagnement, de veille et d'animation pour **soutenir le commerce local, structurer l'offre et renforcer l'attractivité** économique du centre-ville.

Nous nous engageons à :

1. Poursuivre et renforcer les actions du « Manager de centre-ville » sur toute la ville.
2. Faciliter l'implantation de nouvelles enseignes en encourageant des **dispositifs innovants**.
3. Identifier **les bons emplacements**, proposer des **concept modulables**, et soutenir chaque entrepreneur de l'idée à l'ouverture.
4. Poursuivre l' acquisition de **biens fonciers** pour créer des cellules commerciales à loyer modéré (bail précaire) pour des porteurs de projets dans tous les quartiers.
5. Créer un **maillage de parkings** avec une signalétique autour de l'**hyper centre** pour accéder aux « **places de stationnement** » afin de favoriser la fréquentation des commerces locaux.
6. Rendre « accueillant, valorisant et attractif » le **centre ville** en poursuivant sa réhabilitation, notamment la **Rue des Martyrs et la Rue de la République**.

L'accompagnement des commerçants et des artisans se fera directement par le maire sans délégation à un maire-adjoint

Accompagner la zone commerciale des Marquises dans son développement

Une stratégie a été discutée et arrêtée avec le gestionnaire de la **zone commerciale**. Elle repose sur une approche en **synergie**. La Ville doit être un support pour conforter les porteurs de projets.

Nous nous engageons à :

1. Intégrer les **fonctions du Manager du centre ville** dans la prospection et la mise en contact avec le commercialisateur du site.
2. Planifier des **séances de suivi des projets**.
3. Transformer Les Marquises en **zone d'activité intercommunale** avec une offre de loisirs et restaurants.

La vitalité commerciale passe aussi par l'animation de notre ville.

Des événements ont été organisés par l'Union des commerçants, comme la "Run Color" et la soirée "Octobre Rose". Le Marché campagnard et le Salon du jardin organisés par la ville sont la preuve que **l'engagement collectif** crée du lien.



Nous nous engageons à :

1. Créer les "**duos commerçants/artisans**" pour encourager la solidarité.
3. Renforcer **l'attractivité commerciale** en créant des événements populaires et rassembleurs qui seront valorisés sur le site la ville, sur l'écran du cinéma et les réseaux sociaux.
4. Créer une **Union Générale Artisans/Commerçants/Ville**.
5. Créer des salles **d'expositions éphémères du savoir-faire artisanal local**.
6. Créer la **boutique des talents et la fête des talents**.
8. Créer un **logo des commerçants et des artisans**.
9. Faire **sortir le commerce et l'artisanat dans la rue**. (Foires, marchés artisanaux et nocturnes commerçantes)

**Donner une réelle visibilité
à nos commerçants et nos artisans**

Notre ambition : aller plus loin.

À l'heure du numérique, Méru doit aussi donner à ses artisans et commerçants la **visibilité** qu'ils méritent.

Le marché du vendredi est un **rendez-vous incontournable** et certains quartiers à forte densité méritent aussi un **marché de proximité**.

Ensemble, faisons de Méru une ville où le **commerce local a de l'avenir**, où chaque quartier vit, et où **chaque habitant trouve à proximité ce dont il a besoin**.

Nous nous engageons à :

1. Amplifier le référencement sur les **plateformes numériques** de nos artisans et commerçants.
2. Attribuer une **subvention pour la création du site Internet des commerçants et artisans** de la ville.
3. Mettre en valeur les **vitrines** de nos commerces sur **les réseaux de communication**.
4. Mettre en place une **application mobile** pour **accéder facilement aux offres et actualités commerciales locales**.
5. Aider à la **formation à la vente en ligne**.
6. Donner une « **nouvelle dynamique au marché** » du centre-ville.
7. Créer un **marché dans le quartier de la Nacre**.
8. Faciliter l'implantation de « **nouveaux commerces de proximité** » (laverie, dépôt de pain...) **dans le quartier de la Nacre**.
9. Favoriser les **circuits courts** en soutenant les collaborations entre producteurs locaux et commerçants.
10. Intégrer la dynamique commerciale en s'appuyant sur les principes de la **politique de la ville**, pour **soutenir des initiatives innovantes et créer une dynamique dans les quartiers prioritaires**.



*Consommer local au cœur de la ville,
c'est faire le choix du bon sens.*

UNE VILLE SOUCIEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

À Méru, entre ville et campagne...

Nous avons fait de la **qualité de vie** et de la **transition écologique** des priorités concrètes avec l'ambition d'offrir à chaque Méruvien un **cadre de vie sain, apaisé, agréable et durable**.

De nombreux projets ont déjà été réalisés : espaces fleuris, poumon vert, centre-ville rénové et végétalisé.

Nous avons mis en place des **systèmes de récupération des eaux de pluies** pour l'arrosage des espaces verts.



Nous nous engageons à :

1. Poursuivre l'**embellissement et le fleurissement** de notre cadre de vie en **associant les habitants**.
2. Réhabiliter le **parc de la Ville**.
3. Obtenir la **3^{ème} fleur** au concours départemental des Villes et Villages fleuris.
4. Créer de nouveaux espaces d'**éco-pâture**.
5. Créer des **zones de rafraîchissement** dans les cours d'école tout en sensibilisant les enfants à la mesure de l'urgence climatique.
6. Intensifier notre **programme de végétalisation**.
7. **Transformer des friches urbaines** en zones de biodiversité (zones humides, prairies fleuries, ruches...).
8. Lancer un **programme de débitumisation progressive** (cours d'école, trottoirs, placettes).

Penser global / Agir local

Le Réseau de points de tri a été renforcé : chaque déchet devient une **ressource** et chaque geste une contribution.

La Collecte des déchets incluant celle des encombrants au porte à porte (deux fois par mois), reste encore un **service très privilégié à Méru**. Il faut le maintenir.

Notre déchetterie, la plus grande de l'Oise, offre un accès gratuit.



Nous nous engageons à :

1. Impliquer les citoyens dans la réduction des **déchets** à la source.
2. Promouvoir les initiatives citoyennes de **ramassage des déchets**.
3. Inciter à **l'usage du compost de quartier** qui serait porté par **des « citoyens volontaires »**.
4. Intégrer des critères **d'économie circulaire** dans les futurs marchés publics.
5. Lutter contre les **dépôts sauvages** et améliorer la propreté des espaces publics.

Former les éco-citoyens de demain

Les **jardins pédagogiques**, les **ateliers de tri et de découverte de la biodiversité locale**, sensibilisent les enfants et les adultes au **respect de leur environnement**.

Nous nous engageons à :

1. Poursuivre la **lutte contre les incivilités**.
2. Faciliter les gestes du quotidien en installant davantage de **poubelles de tri** et de **points de collecte dans l'espace public**.
3. Encourager les **initiatives citoyennes** en faveur de la propreté et du respect de l'environnement.
4. Sensibiliser les enfants au **tri des déchets** à travers des **interventions dans les écoles et les centres de loisirs**.

Des actions concrètes pour préserver notre planète.

La transition écologique est un chemin que nous avons commencé ensemble

La Rénovation énergétique des bâtiments communaux est en cours.

Nos économies d'énergies doivent se poursuivre avec **la finalisation du déploiement de l'éclairage LED** (basse consommation).

Celui-ci induit un investissement de départ pour doter **chaque mât d'une commande** mais la facture d'électricité diminuant, le coût de mise en œuvre sera amorti à moyen terme.



Nous nous engageons à :

1. Développer la filière des **énergies renouvelables et de la biomasse**.
2. Introduire la **télégestion de l'éclairage public pour diminuer l'intensité lumineuse** afin d'avoir plus de **confort nocturne et de baisser la consommation d'électricité**.
3. Installer des **panneaux photovoltaïques** sur les bâtiments communaux.
4. Poursuivre l'installation des **bornes électriques** sur les parkings.

Mieux vivre en ville avec nos animaux de compagnie

Les animaux de compagnie font pleinement partie de la vie de nombreux foyers et contribuent au bien-être de tous. La municipalité a un rôle à jouer pour **favoriser une cohabitation harmonieuse**.

Nous nous engageons à :

1. Promouvoir le **respect et le bien-être animal**.
2. Faciliter la cohabitation entre propriétaires d'animaux et leur voisinage par des actions de **prévention, de dialogue et de responsabilisation**.
3. Développer et maintenir des **équipements adaptés** : distributeurs de sacs, espaces autorisés clairement identifiés, signalétique pédagogique.
4. Lutter contre les **déjections canines** dans l'espace public par une combinaison d'informations, d'équipements adaptés et, si nécessaire, de sanctions.
5. Soutenir les actions en faveur de la **gestion responsable des animaux** (stérilisation, identification, prévention des abandons), en lien avec les associations locales.

Ensemble, faisons de notre commune un modèle d'écologie urbaine !

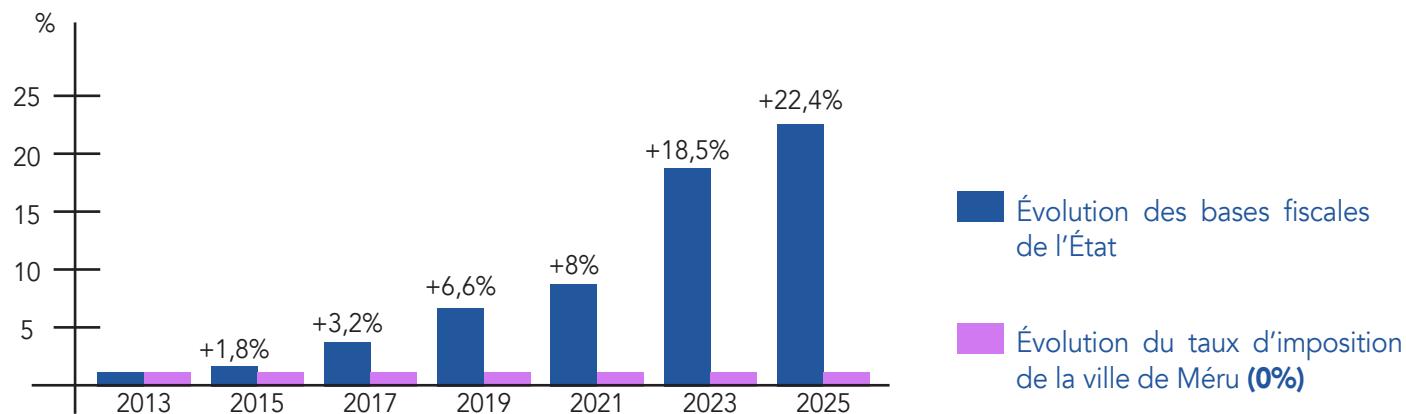
UNE GESTION RESPONSABLE ET TRANSPARENTE

Après 40 ans de mauvaise gestion et de crises successives, l'État a réduit les aides financières destinées aux collectivités locales. Dans ce contexte contraint, chaque commune doit faire preuve de rigueur et d'anticipation.

Malgré ces difficultés, **la ville de Méru a su maîtriser ses dépenses.**

Nos finances sont saines et continueront d'être gérées avec responsabilité.

Grâce à des **décisions courageuses**, nous avons pu **maintenir le gel des taux d'imposition municipaux depuis de nombreuses années.**



Alors que la taxe d'habitation a été supprimée par l'État, privant les communes d'une ressource majeure, Méru a fait le choix de ne pas compenser cette perte par une hausse de la taxe foncière.

C'est un engagement concret pour le « pouvoir d'achat » des Méruviens.

Nous avons renforcé la qualité et l'offre de services publics et développé :

- le service Habitat,
- le nouvel espace jeunesse,
- les centres multi-accueil Petite Enfance situés rue de Borken et rue Gambetta.

Ces résultats confirment qu'**une gestion rigoureuse** peut aller de pair avec **l'amélioration du service rendu aux habitants.**



Nous nous engageons à :

1. Ne pas augmenter les impôts communaux

Poursuivre l'effort engagé depuis plus de quinze ans en maintenant le gel des taux d'imposition municipaux.

2. Maîtriser les dépenses de fonctionnement

Garantir une gestion rigoureuse, responsable et attentive aux équilibres financiers.

3. Améliorer les services publics et le cadre de vie

Introduire et développer des démarches qualité afin d'accroître l'efficacité des services publics au quotidien.

4. Adapter nos décisions au contexte financier

Prendre des décisions mesurées et responsables, en tenant compte des évolutions économiques et budgétaires.

5. Assurer une transparence totale

Communiquer clairement sur la situation financière de la commune, les contraintes auxquelles elle fait face et les choix effectués dans l'intérêt collectif.

Gérer l'argent public au service de l'intérêt collectif est une responsabilité.

ÉCONOMIE

À Méru, nous avons fait le choix d'une économie audacieuse, innovante et inclusive.

Nous avons investi dans les outils du futur, favorisé les synergies, et mis l'humain au cœur du développement économique.

Le Pôle d'Initiatives Locales (PIL): moteur économique

Le PIL est aujourd'hui un symbole fort de notre **stratégie économique** :

- Un **lieu d'innovation**, de formation, d'entrepreneuriat. (coworking, séminaires)
- Un **pont entre le monde de l'enseignement, les jeunes et les entreprises locales**.
- Un **lieu d'adaptation constant** entre besoins des entreprises et formation.
- Une **plateforme d'opportunités** au travers des rencontres organisées à l'initiative de la commune et des acteurs économiques.
- Un **pôle de formation en alternance post-bac**, jusqu'au niveau Master.



Nous nous engageons à :

1. Créer un « **guichet unique d'orientation et de conseil** » dédié aux porteurs de projet.
2. **Renforcer la promotion du PIL** auprès des entreprises et des porteurs de projets sur le territoire et au-delà.
3. Développer le « **carrefour de découverte des métiers du territoire des Sablons** »
4. **Finaliser le volet espace makers du PIL sur deux axes :**
 - accès des outils aux artisans et entrepreneurs.
 - lieu de formation à l'utilisation de certains matériels.

Fédérer les acteurs locaux et créer les conditions de réussite.

La **coopération entre la ville, la CCI** (Chambre de Commerce et d'Industrie) de l'**Oise, la Chambre des métiers et la CPME** (Confédération des petites et moyennes entreprises) de l'**Oise** constitue un soutien précieux pour nos commerçants, artisans et PME (Petites et Moyennes Entreprises). Cette collaboration doit être renforcée pour dynamiser notre territoire.

Le **développement de l'économie locale** dépend aussi des **habitudes de consommation des habitants**. Il est nécessaire de mettre en place une **stratégie efficace pour soutenir nos commerces et services locaux**.

La **croissance économique** ne peut être durable que si **l'offre de services aux entreprises est complète et adaptée**, incluant hébergement, restauration et espaces de loisirs favorisant la cohésion des équipes. **L'arrivée d'un deuxième hôtel** contribuera à renforcer cette dynamique et à **mieux accueillir les visiteurs et les opérateurs économiques**.

Nos **jeunes doivent être accompagnés** pour devenir plus mobiles, accéder à des stages, des jobs d'été et des apprentissages, tout en restant sur le territoire. Cela permettra de développer **leurs compétences et de faciliter leur insertion professionnelle**, tout en consolidant le tissu économique local.

Nous nous engageons à :

1. Développer et promouvoir des **rencontres économiques régulières** entre **partenaires institutionnels** et **entreprises** pour favoriser les échanges, les partenariats et les opportunités sur notre territoire.
2. **Soutenir tous les acteurs de l'économie locale** : commerçants, artisans et entrepreneurs, en accompagnant leur développement et en valorisant leurs initiatives.
3. Favoriser **l'implantation de services hôteliers et de restauration** pour accueillir efficacement les opérateurs économiques, les visiteurs et renforcer la dynamique locale.
4. Stimuler **l'esprit d'entreprendre** dès le plus jeune âge.



Un territoire stratégique et innovant

Méru et les Sablons offrent de réelles **opportunités d'implantation** pour les entreprises franciliennes et picardes, **avec un tissu économique diversifié et une position géographique idéale proche de l'A16.**

Nos zones d'activités économiques illustrent ces atouts.

Notre ambition est claire : accueillir des sièges sociaux, soutenir le plein emploi et faire de Méru un territoire tourné vers l'avenir.

Méru dispose de nombreux atouts qu'il faut renforcer et valoriser. La ville se distingue par sa volonté de favoriser l'innovation et de développer les talents, dans le cadre d'un développement économique durable et inclusif.

Nous nous engageons à :

1. Faire de Méru un **territoire favorable aux entreprises**, attractif et accueillant pour tous les acteurs économiques.
2. Renforcer la position de Méru comme **pôle économique stratégique du sud-ouest de l'Oise**, en valorisant ses zones d'activités et sa situation géographique.
3. Créer une **pépinière d'entreprises** pour accompagner les start-ups, les jeunes entrepreneurs et les projets innovants.
4. Développer un **écosystème d'innovation** en :
 - favorisant le **partage des connaissances et des savoir-faire entre entreprises**, institutions et acteurs locaux, afin de stimuler la collaboration et les partenariats.
 - organisant **tous les deux ans un événement dédié à l'innovation**, pour mettre en valeur les talents, les entreprises locales et les initiatives innovantes.

Méru, carrefour de l'innovation et de l'entreprise .

UNE VILLE SPORTIVE

Le sport à Méru : une politique au service de tous

Avec plus de **40 associations sportives actives et près de 2 500 licenciés, des sportifs de haut niveau**, Méru est une ville où le sport joue un rôle essentiel.

La municipalité met à disposition une **large gamme d'équipements** répartis dans tous les quartiers : 4 gymnases, 3 stades de foot dont 1 terrain synthétique, 1 terrain de Rugby, 1 piscine, 4 City-stades, des aires de fitness, 1 skatepark, des parcours santé, des terrains de boules, des courts de tennis et de padel, etc.

Ces infrastructures sont **accessibles à tous les publics**, quel que soit l'âge, le niveau de pratique ou la situation de handicap. **La Ville investit chaque année dans l'entretien, la rénovation et la modernisation de ses infrastructures sportives.**

Nous nous engageons à :

1. Renforcer l'accessibilité et la diversité des équipements sportifs.
2. Créer un **petit terrain synthétique** et lancer l'étude pour un vrai club house pour l'US Méru.
3. Créer deux terrains annexes au Rugby et engager la réfection de l'éclairage du terrain.
4. Lancer l'extension du **club house du Tennis club**.
5. Mettre à niveau des **équipements** spécifiques dans les gymnases (panneaux électroniques de score).
6. Étudier **l'extension** de la salle principale du Billard club.
7. Poursuivre la **modernisation et l'entretien des infrastructures existantes**.
8. Poursuivre le **déploiement des équipements de plein air accessibles à tous**.

Méru encourage la pratique sportive comme :

- **vecteur de plaisir, de santé et de bien-être.**
- **facteur d'inclusion** des personnes en situation de handicap ou issues de milieux défavorisés.
- **levier d'émancipation et d'intégration dans les parcours éducatifs** : sections sport-études au lycée et stages pour les jeunes.
- **levier de cohésion sociale**

Nous nous engageons à :

1. Développer des actions « **Sport et Santé** » et accompagner les événements sportifs fédérateurs.
2. Encourager la **pratique libre** grâce à des équipements en accès libre (parcours santé, aires de fitness, City-stades, etc.) et à des aménagements adaptés dans les espaces publics.
3. Soutenir les initiatives qui favorisent la **pratique féminine, le handisport, la mixité sociale et intergénérationnelle**.
4. Renforcer le **lien en développant le dispositif « sport-étude »** en partenariat avec les clubs locaux.



Soutenir les clubs : dynamiser la vie sportive locale



La **municipalité soutient activement les clubs** par des subventions et la mise à disposition de personnels, matériels et équipements pour tous les événements sportifs, les galas, les concours et compétitions.

Il est nécessaire d'encourager les **initiatives sportives** favorisant la cohésion, la mixité, l'émancipation, l'engagement citoyen et la lutte contre la déscolarisation. Les « **ateliers sport** » à l'ESCAP en sont une belle illustration.

Nous nous engageons à :

1. Continuer de **soutenir financièrement et logistiquement les clubs et les associations** pour l'organisation d'événements, l'accueil de nouveaux membres et la formation des bénévoles.
2. Accompagner les **porteurs de projets sportifs** en s'appuyant sur les principes de la politique de la ville.
3. Organiser des **événements sportifs fédérateurs** pour dynamiser la vie locale.
4. Promouvoir le **“e-sport”** en lien avec la médiathèque, la Maison Des Jeunes et l'Espace Jeunesse.
5. Élaborer et publier régulièrement un **calendrier des événements sportifs**.

Poursuivre le développement du sport pour tous.

ART ET CULTURE HISTOIRE ET PATRIMOINE

Célébrer la Culture, l'Art et l'Histoire : un levier d'épanouissement et de cohésion

La commune a mis en place une **politique ambitieuse d'accès à la culture pour tous**. Elle fait de la **culture un pilier éducatif, social et citoyen**.

Une culture pour tous autour du « pôle culturel » : Centre culturel, Médiathèque, Cinéma et l'Espace Socio Culturel A.Bulard.

La Ville dispose de différents lieux de diffusion et propose une programmation riche avec une **tarification adaptée** et accessible à tous les publics.

La communication a été renforcée par **la création d'un agenda culturel**, d'une **lettre d'information mensuelle** et une meilleure visibilité sur **les réseaux sociaux**.

Une dynamique collective et des partenariats solides :

En lien avec nos associations culturelles locales et de nombreux partenaires (Théâtre du Beauvaisis, Faïencerie de Creil,...), Méru développe des projets collaboratifs en réseau, des ateliers et des expositions, pour promouvoir une culture vivante et de proximité. Des sorties culturelles accompagnées permettent de découvrir des spectacles d'envergure.

Inclusion et éveil artistique :

Chaque enfant de la maternelle au CM2 bénéficie d'au moins un spectacle vivant, deux expositions par an accompagnées de médiations pédagogiques, trois séances de cinéma et l'accès à la médiathèque.

Nous nous engageons à :

1. Proposer une **programmation culturelle riche, variée et accessible**.
2. Porter la **culture au plus près des habitants dans tous les quartiers**.
3. Poursuivre **l'offre culturelle à destination des scolaires**.
4. **Valoriser les compagnies locales** : Soutenir la création et la diffusion des artistes du territoire.
5. Rendre la **culture inclusive** en accompagnant les publics éloignés de la culture.
6. **Renforcer la communication** pour promouvoir **l'image et l'offre culturelle de la ville**.
7. **Consolider la place de Méru dans les grands réseaux culturels régionaux et nationaux**.

Une ville où chacun peut dire fièrement : « La culture c'est aussi pour moi. »

Une ville qui célèbre son patrimoine et sa mémoire



Le patrimoine est le témoin de nos racines. Préserver cette mémoire, la valoriser est **essentiel**.

L'Église de Lardières récemment réhabilitée par la communauté de communes est remise en lumière au sein du hameau avec des vitraux exceptionnels financés par la commune.

Le **musée de la Nacre**, vitrine du savoir-faire local, rayonne au niveau régional et national. L'acquisition du fonds du **musée de l'Éventail de Paris** lui permettra de passer à une dimension internationale.

Un musée à ciel ouvert : parcours de street art.

Ce **patrimoine contemporain** a continué à évoluer au cours des années avec des œuvres artistiques majeures.

Méru est une ville vivante, fière et créative.

Avec vous, nous continuerons à faire de la culture un **levier d'émancipation, de lien social et de rayonnement**.

Nous croyons en une culture accessible qui rassemble, qui raconte notre histoire et qui donne à chacun une place pour s'exprimer.



Nous nous engageons à :

1. Impulser des **événements populaires** valorisant **l'histoire de Méru**.
2. Faire des **Journées du Patrimoine** un moment fort de transmission en lien avec **l'histoire du territoire**.
3. Rénover et transformer le **Théâtre du Thelle** en un **théâtre de poche**.
4. Créer un **nouveau lieu culturel** dans l'église de Lardières.
5. Valoriser et développer le **parcours de street art** dans la ville.

**Préserver notre histoire et valoriser notre patrimoine,
c'est transmettre aux générations futures l'âme de notre ville.**

ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES

LE SCRUTIN DE MARS EST DOUBLE :

Vous élirez non seulement les conseillers municipaux mais également les conseillers qui siégeront au Conseil Communautaire de la **Communauté de Communes des Sablons**.

Vous déposerez dans l'urne un seul bulletin.

Sur cet unique bulletin, figureront deux listes :

- une liste pour les **conseillers municipaux**
- une liste pour les **délégués communautaires**

Les candidats proposés seront issus des listes présentées pour les élections municipales, la règle de la parité homme / femme s'appliquant également aux listes communautaires.



Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le **6 février 2026**. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.



15 MARS 2026 : PREMIER TOUR
22 MARS 2026 : DEUXIEME TOUR



POUR CONSULTER
LE PROGRAMME



Notre site :
www.toujoursensemblepourmeru.fr

Suivez nous sur :

